

Or cette lettre était fausse, absolument (1). L'abbé Bois l'avait collectionnée tout de même, et en avait délivré, en toute sécurité de conscience historique, une copie authentique au Père Martin qui, le premier, en 1867, la publia. Plus tard, il en donna une autre à Parkman. « On eut dans ce cas, écrit M. Thomas Chapais, un nouvel exemple de l'influence exercée par un texte imprimé sur les publications ultérieures, et de l'irrésistible attraction qui entraîne la masse des écrivains, des historiens en particulier, vers les chemins battus. » Puis il fait défiler, sous nos regards amusés, messieurs les auteurs qui emboîtent le pas à la suite du bon jésuite : le Père Sommervogel, Charles de Bonnechose, Jacques Baudoncourt, l'abbé Casgrain (Raymond, c'est entendu) Parkman, Ernest Gagnon, Eugène Guenin, et... devinez qui ? — Thomais Chapais, lui-même ! « J'y allais, moi aussi, de ma petite phrase, au sujet de la lettre de Montcalm, et m'écriais :

« Enfin, au dernier moment, à l'heure des vœux suprêmes et des recommandations sacrées, lorsque les ombres de la mort s'étendront déjà sur sa mâle figure, il écrira au général

(1) La véritable lettre était celle-ci :

« Monsieur,

« Obligé de céder Québec à vos armes, j'ai l'honneur de demander à Votre Excellence ses bontés pour nos malades et blessés et de lui demander l'exécution du traité d'échange qui a été convenu entre Sa Majesté Très Chrétienne et Sa Majesté Britannique.

« Je la prie d'être persuadée de la haute estime et de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« MONTCALM. »

Je ne crois pas émettre un paradoxe en soutenant que le scepticisme de l'incrédule, en archéologie, est préférable à la foi du charbonnier. Autant est détestable la procédure criminelle française qui tient un accusé coupable aussi longtemps qu'il n'a pas prouvé son innocence, autant me paraît excellente notre méthode de critique historique moderne qui tient un document pour apocryphe aussi longtemps qu'on ne lui en aura pas établi l'authenticité.